

Retrouvez toutes les actualités de la fonction publique territoriale !



## À LA UNE

### CONCOURS : recensement de vos besoins en personnel

Le Centre de gestion procède au second recensement de l'année concernant **vos besoins en matière de personnel** pour organiser **les prochains concours territoriaux** !

Vous trouverez les documents nécessaires pour réaliser ce recensement ci-dessous :

- [le courrier d'information](#)
- [la liste des concours](#)
- [le guide d'utilisation](#)



Je déclare les besoins de ma collectivité

---

**RSU** : prolongation de la date limite de vos saisies



# RAPPORT SOCIAL UNIQUE

Saisie de vos données

PROLONGATION JUSQU'AU **30 NOVEMBRE** 2023

EN SAVOIR PLUS  
[cdg50.fr](http://cdg50.fr)

## Cafés "statut" de l'automne : programme et inscription

Les cafés "statut" reviennent pour l'automne du 13 au 16 novembre ! Venez participer avec vos collègues à une matinée de convivialité, autour d'un café et d'une animation, avec l'équipe du CDG50, afin d'échanger sur les dernières actualités statutaires. [En savoir plus](#)



Inscrivez-vous, il reste quelques places !

- **lundi 13 novembre** : Valognes : [s'inscrire](#)
- **mardi 14 novembre** : Grandparigny : [s'inscrire](#)
- **jeudi 16 novembre** : Condé-sur-Vire : [s'inscrire](#)

## Ateliers : Ouverture des inscriptions à la formation pratique AGIRHE et emploi-territorial.fr

Le CDG vous propose un atelier pratique, en présentiel, pour maîtriser vos logiciels professionnels :

- le logiciel AGIRHE et ses différentes fonctionnalités ;
- l'application emploi-territorial.fr pour la diffusion de vos offres et de vos déclarations.



[Consulter le programme et s'inscrire](#)

**Après LinkedIn, le CDG50 vous informe sur Facebook !**

Soucieux de répondre à votre demande d'information et de proximité, le CDG50 étend sa présence en ligne avec l'ouverture de sa page LinkedIn, et maintenant d'une page Facebook.

Vous pourrez suivre les dernières actualités concernant la vie RH de la fonction publique territoriale ainsi que les événements organisés par nos équipes.



## À la rencontre des territoires

Depuis le début de l'année, le CDG50 vous propose plusieurs rendez-vous pour vous accompagner dans la gestion de vos ressources humaines.



### LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

#### ► NOUVEAUTÉS : LES ATELIERS

La thématique du semestre : "Maîtriser les nouvelles fonctionnalités d'AGIRHE et les spécificités du portail gestionnaire du site *emploi-territorial.fr*".

- **Lundi 04 décembre** : Martinvast : [s'inscrire](#)
- **Mardi 05 décembre** : Périers : [s'inscrire](#)
- **Mercredi 06 décembre** : Saint-Lô : [s'inscrire](#)
- **Vendredi 08 décembre** : Avranches : [s'inscrire](#)

#### ► WEBINAIRES "1H POUR EN PARLER"

- **jeudi 23 novembre** : la prime pouvoir d'achat exceptionnelle : [s'inscrire](#)
- **jeudi 30 novembre** : travail et sédentarité : [s'inscrire](#)
- **jeudi 07 décembre** : les étapes du recrutement : [s'inscrire](#)
- **jeudi 14 décembre** : la laïcité : [s'inscrire](#)

#### ► PERMANENCES (RDV PERSONNALISÉS)

- **lundi 27 novembre** : La Haye : [s'inscrire](#)
- **lundi 11 décembre** : Saint-Hilaire-Petitville : [s'inscrire](#)

- **lundi 18 décembre** : Villedieu-les-Poêles : [s'inscrire](#)

## Programme

# La QVCT au cœur de la seconde Conférence régionale pour l'emploi territorial

Vendredi 20 octobre s'est tenue la seconde édition de la Conférence régionale pour l'emploi territorial, au Pôle Agglo21, à Saint-Lô.

Organisé par la Coopération des CDG normands, ce rendez-vous vous a permis d'explorer les enjeux de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et de réfléchir leviers pour faire face à l'usure professionnelle.



Nous remercions l'ensemble des intervenants locaux venus débattre et partager leur retour d'expérience sur la mise en place de cette démarche dans leur collectivité.

Vous avez manqué cet événement ? **Un replay est en cours de réalisation et sera disponible, prochainement**, sur notre site.

# Le CDG50 auprès des élus lors du Congrès des maires de la Manche

L'équipe du CDG50 était présente au parc des expositions de Saint-Lô à l'occasion du Congrès départemental des maires de la Manche, vendredi 20 octobre 2023.

Notre pôle Santé et Sécurité au Travail était également de la partie en présentant une conférence avec l'association [L'Effet Domino](#) sur la responsabilité de l'employeur face aux conduites addictives, avec Marc ELIE et maître Michel Ledoux. [En savoir plus](#)



# ACTUALITÉS

## NOUVEAUTÉS

### Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle : le décret de la FPT est paru !

Le décret portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics territoriaux est paru au Journal Officiel du 1er novembre 2023.

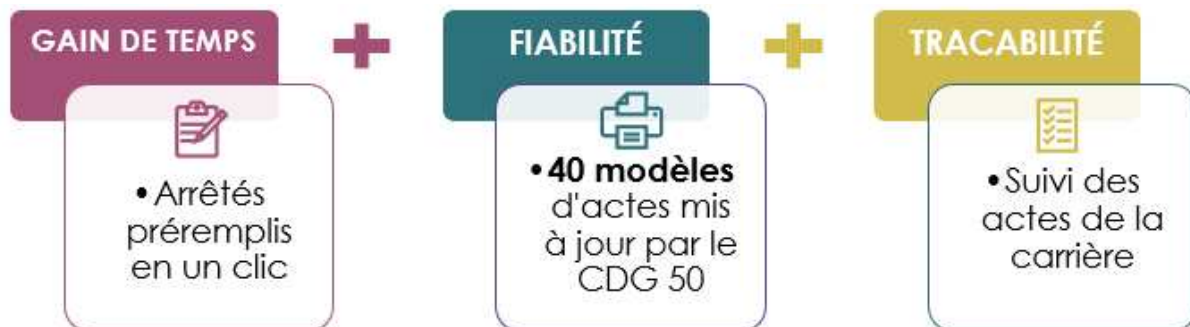
Vous trouverez, sur notre site, un guide complet et des outils pour vous accompagner dans la mise en place cette prime facultative. [En savoir plus](#)



---

### AGIRHE : générez vos actes carrières grâce à la nouvelle fonctionnalité

Afin de vous faciliter la gestion de vos ressources humaines, nous ouvrons, depuis la rentrée de septembre, de nouvelles fonctionnalités sur le logiciel AGIRHE. Vous avez maintenant la possibilité de générer des actes relatifs aux carrières.



**À compter de ce jour, vous pouvez désormais élaborer**, directement à partir du logiciel AGIRHE, **certains arrêtés relatifs à la carrière...**

- des fonctionnaires (NBI, modification du temps de travail, temps partiel, mise à disposition, radiation) ;
- et des contractuels (contrats, avenant de modification du temps de travail ou de la rémunération, temps partiel) ;

Cet outil est disponible depuis l'onglet « DÉROULEMENT DE CARRIÈRE ».

→ Cliquez ensuite sur le bouton « AJOUTER UN ACTE » :

1. Sélectionnez le type d'acte et le motif ;
2. Renseignez les informations concernant l'acte ;
3. Générez l'acte **automatiquement prérempli** avec les données de l'agent.

## Transitions professionnelles : une journée pour s'informer

Le Centre de gestion de la Manche s'associe au CNFPT Normandie qui organise des journées d'information sur les transitions professionnelles au sein du département. [En savoir plus](#)

## Catégorie B : dispositions transitoires pour les avancements de grade

Pour mémoire, deux décrets en date du 31 août 2022 (décret n°2022-1200 et décret n°2022-1201) ont modifié l'organisation des carrières ainsi que les échelles de rémunération des fonctionnaires de la catégorie B de la FPT, à compter du 1er septembre 2022.

Cette modification s'est notamment traduite par l'évolution de la structure de carrière, la réduction de la durée de carrière des deux premiers grades de la catégorie B, ainsi que par une revalorisation indiciaire aux premier et deuxième grades des cadres d'emplois de la catégorie B.

Des dispositions transitoires en matière d'avancement de grade étaient également prévues au titre de l'année 2022 ou au profit des agents qui auraient pu figurer au sein des tableaux d'avancement au titre de l'année 2023, sur la base des anciennes conditions antérieures au 1er septembre 2022.

Toutefois, l'application des nouvelles grilles a pu pénaliser le déroulement de carrière de certains agents qui n'ont pu bénéficier de ces dispositions dérogatoires, en retardant leurs perspectives d'avancement au-delà de l'année 2023.

Afin de corriger et neutraliser cette conséquence défavorable de la réforme, le décret n°2023-927 du 7 octobre 2023 procède à l'accélération des carrières de certains fonctionnaires de catégorie B.

**En synthèse, les agents de catégorie B (cadres d'emplois de rédacteur, technicien, animateur et assistant de conservation, assistants d'enseignement artistique, chefs de service de police municipale et éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives) ne remplissant pas les nouvelles conditions d'avancement de grade, mais qui rempliraient les anciennes conditions sur la base d'une carrière fictive, peuvent bénéficier de l'avancement de grade.**

Pour vos prochains avancements de grade en catégorie B, dans la mesure où les dispositions transitoires sont assez complexes, nous vous invitons à contacter le pôle « Tout au long de la carrière ».

Pour en savoir plus, [consultez la brochure sur l'avancement de grade](#).

---

## Catégorie C : ajustement des règles de classement pour nomination C2

Le décret n°2023-927 du 7 octobre 2023 procède à l'ajustement des règles de classement en cas de nomination dans l'échelle C2.

### RAPPELS

#### Instances paritaires : les prochaines dates

	DATE A RETENIR	DATE LIMITE RECEPTION DES DOSSIERS
CONSEIL MEDICAL <i>(restreinte)</i>	1 <sup>er</sup> décembre 2023	14 novembre 2023
CONSEIL MEDICAL <i>(plénière)</i>	15 décembre 2023	27 novembre 2023

*Les tableaux d'avancement de grade réceptionnés au cours du 4e trimestre et au plus tard le 14 novembre seront publiés le 30 novembre 2023.*

## DERNIÈRES PUBLICATIONS

**Guide pratique : la nomination d'un stagiaire**

Le CDG50 vient de publier un guide pratique pour vous aider dans le recrutement d'un stagiaire. Vous y retrouverez la synthèse du webinar « 1h pour en parler » sur cette thématique, un guide explicatif complet, les évaluations des stagiaires avec et sans encadrement ainsi qu'un modèle de compte-rendu d'entretien. [En savoir plus](#)



## Instances paritaires : calendrier 2024

CST et FS	DATE SEANCE	DATE LIMITE RECEPTION DES DOSSIERS
	<b>Jeudi 22 février 2024</b>	Lundi 22 janvier 2024
	<b>Jeudi 30 mai 2024</b>	Mardi 30 avril 2024
	<b>Jeudi 19 septembre 2024</b>	Lundi 19 août 2024
	<b>Jeudi 28 novembre 2024</b>	Lundi 28 octobre 2024

CAP CATEGORIES A, B et C	DATE SEANCE	DATE LIMITE RECEPTION DES DOSSIERS
	<b>Mardi 26 mars 2024</b>	Mardi 5 mars 2024
	<b>Mardi 8 octobre 2024</b>	Mardi 17 septembre 2024

CCP	DATE SEANCE	DATE LIMITE RECEPTION DES DOSSIERS
	<b>Mardi 26 mars 2024</b>	Mardi 5 mars 2024
	<b>Mardi 8 octobre 2024</b>	Mardi 17 septembre 2024

## Avis de concours

- GARDIEN BRIGADIER : [en savoir plus](#)

## Avis d'examens professionnels

- ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL Principal de 2e classe : [en savoir plus](#)



[Se désinscrire](#) | [Modifier votre inscription](#)

139, rue Guillaume Fouace, CS 12309

50 009 SAINT LÔ CEDEX

02 33 77 89 00

